

FAITS DIVERS

Alertez-nous : 069/889631

Travaux à la rue Clercamps

TOURNAI ♦ Des travaux de démolition d'un perruis et d'un mur vont être réalisés à la rue Clercamps à Tournai du jeudi 5 au vendredi 13 avril. Durant cette période, la route sera barrée. Une déviation via la rue Haigne sera mise en place. Le stationnement dans la rue Haigne sera interdit dans son entièreté. Le tonnage des véhicules sera limité à 3,5 t au quai Vifquin.

EN BREF

♦ TOURNAI

Vol avec violence

Une personne qui circulait à pied à la rue du Chambge a été agressée jeudi dernier vers 17 h. Alors qu'elle se rendait chez son médecin, elle a reçu un coup de matraque à l'arrière du crâne et est tombée au sol. Quand elle se relève, la victime reçoit un coup de pied à l'arrière du genou, ainsi que de nouveaux coups de matraque (sur la tête et la main). Son sac, qu'elle portait en bandoulière, lui a été volé.

Vol à la tire

Une personne qui tenait son téléphone portable en main se l'est fait voler. Un individu lui a arraché son GSM vendredi vers 19 h 45 au quai Taille-Pierre.

♦ BERNISSART

Sous la menace

Une personne qui était dans son garage, de dos à la rue, a été agressée vendredi vers 10 h 45. Un individu a ceinturé la victime, par derrière, et lui a dit que c'était « plus simple de ne pas bouger et de ne pas se défendre ». Pendant ce temps, un second individu est entré dans le garage, a chargé la voiture (des auteurs) d'un Karcher, d'une visseuse, d'une scie sabre et d'une caisse à outils. Le chargement terminé, les individus ont pris la fuite.

♦ ANTOING

Un blessé léger

Un accident entre une moto et une voiture est survenu mercredi vers 7 h 45 au rond-point de la Sucrerie. La zone de secours a envoyé sur place une ambulance et un véhicule de balisage. Une personne a été légèrement blessée dans la collision.

LEUZE-EN-HAINAUT

20 000 litres de mazout dans la nature

Une pollution de grande ampleur a touché la commune de Leuze mercredi. 20 000 litres d'hydrocarbures se sont déversés dans le fossé.

● Audrey RONLEZ

Il était 10 h 50 lorsque la police Leuze/Belœil et la zone de secours de Wallonie picarde ont été avisés d'une importante pollution aux hydrocarbures au départ de Tourpes (Argos, ex-établissements Delrivière).

Une rupture de vanne sur une cuve de 90 000 litres a entraîné le déversement de 20 m³ de mazout de chauffage dans le fossé et ensuite dans le cours d'eau adjacent. Une cuve de rétention aurait dû empêcher les hydrocarbures de s'écouler dans la nature, mais un problème technique est survenu au niveau de celle-ci.

Station d'épuration menacée

Ipalle a immédiatement été prévenue car la station d'épuration toute proche risquait d'être lourdement touchée. « Heureusement, cela s'est produit en journée et j'étais justement à Leuze ; j'ai donc pu réagir rapidement et limiter les dégâts », souligne Alex Nardella, chimiste pour l'intercommunale. « Le mazout est resté confiné au sein de la station de relevage et n'a donc pas atteint les bassins. Nous allons mettre en place des nappes absorbantes afin de récupérer les hydrocarbures. C'est faisable lorsque les volumes ne sont pas trop importants. Nous en mettrons aussi à la sortie de la station d'épuration, par mesure de précaution. »



Il a fallu pomper les hydrocarbures en surface à hauteur du barrage et utiliser un produit de dispersion pour le surplus.

ÉdA - 402187626

La couleur et l'odeur

Même si elle était plutôt lente, difficile de manquer la progression de la pollution au vu de la couleur rouge vif du cours d'eau et de l'odeur qui s'en dégageait.

Sur place, les pompiers, les policiers et la protection civile étaient à pied d'œuvre pour tenter de retenir un maximum la pollution et éviter la propagation en aval, notamment dans la Dendre. Pour ce faire, divers barrages absorbants, planches et autres ballots de paille ont été installés entre Tourpes et Ath.

Une entreprise spécialisée a ensuite procédé au pompage des hydrocarbures au niveau de Chapelle-à-Oie (rue du Pont-Niquet). L'eau souillée pompée était alors envoyée dans un camion-citerne afin d'être traitée. Trois camions de ce type ont été nécessaires afin de pouvoir emmener toutes les substances polluantes.

De lourdes sanctions ?

La police de l'Environnement s'est elle aussi directement rendue sur place afin d'estimer l'ampleur des dégâts. Ce sera à elle d'établir un procès-verbal, mais aussi de décider des sanctions éventuelles à mettre en œuvre. Même s'il s'agit d'une pollution accidentelle, une amende importante peut être imposée. Par ailleurs, il convient aussi de supporter le coût de l'intervention de tous les services concernés, et ils étaient nombreux.

Le risque sanitaire direct pour les citoyens serait nul et l'impact environnemental finalement limité. « Même si au départ cela pouvait paraître disproportionné, nous avons réagi vite et mis en œuvre tous les moyens nécessaires », a expliqué le capitaine Éric Stazic. « Cela a été efficace car il semble que la pollution soit restée

confinée à hauteur de Chapelle-à-Oie/Blicquy et ne s'est donc pas écoulée vers la Dendre. La police de l'Environnement se voulait également confiante quant aux conséquences écologiques de cette importante pollution. Bien sûr, divers contrôles dans les prochains jours devraient permettre de confirmer que tout est rentré dans l'ordre. » ■

ATH

Huit arrestations suite à des cambriolages

Huit personnes suspectées d'appartenir à une bande de cambrioleurs ont été interpellées au cours d'une opération coordonnée des services de police en Belgique et en Albanie, a annoncé mercredi la section malinoise du parquet d'Anvers.

L'enquête avait débuté fin de l'année dernière après un cambriolage à Tissett (Willebroek). Les voleurs avaient emporté un butin de 10 000 euros en bijoux et argent liquide, mais leur voiture avait été repérée grâce à une caméra munie du système ANPR de reconnaissance automatique des plaques.

L'enquête a permis de relier ce cambriolage à une trentaine d'autres perpétrés sur l'ensemble du pays, notamment à Ath, Gembloux, Deinze, Landen, Kontich, Brasschaat, Puurs, etc. Des suspects de nationalité albanaise ayant été identifiés, une opération de police conjointe a été menée dans les deux pays le 28 mars dernier.

En Belgique, cinq suspects albanais ont été interpellés en autant de perquisitions, tandis que trois autres étaient arrêtés en Albanie. Deux suspects y sont toujours en fuite. L'opération a permis de saisir 5 000 euros en liquide, des bijoux et trois véhicules. ■

MOUSCRON

Rapt parental : la mère libérée sous conditions

Après de se soustraire à une décision de justice, une mère avait enlevé ses enfants la semaine dernière à Mouscron. Comme nous l'écrivions dans nos colonnes hier, la Française s'est rendue mardi soir au commissariat hurlu avec ses enfants et accompagnée de son avocat.

« Elle a été entendue mercredi matin par la juge d'instruction de Tournai M^{me} Hanton », a précisé Éric Delhaye, procureur du roi de Tournai. « En raison des différents éléments que la magistrate a recueillis, elle a estimé qu'un maintien en détention ne se justifiait pas. La mère de famille a donc été remise en liberté, sous conditions. »

Aucun mandat d'arrêt n'a été dé-

cerné à son endroit, mais ce n'est pas pour autant que cette dame ne sera pas poursuivie. « Si un juge d'instruction a été mandaté, c'est que nous estimions qu'il y avait une infraction. Maintenant, il appartiendra à la chambre du Conseil, une fois l'instruction terminée, de décider s'il y a lieu de poursuivre ou non. »

Au moment de leur prise en charge, les enfants étaient en bonne santé. Ils ont été placés par le SPJ, service de protection judiciaire, mais pourront néanmoins avoir des contacts avec leur mère, dans ce cadre.

Le père biologique n'ayant pas reconnu les enfants, « à l'heure actuelle, légalement parlant, il n'y a pas de papa. » ■ A.R.